

23 sep 2005 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 23 septembre 2005](#)

## Commander Task Force 150

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a marqué son accord sur l'engagement de deux militaires belges au sein de la Commander Task Force 150 (CTF 150), du 12 décembre 2005 au 24 avril 2006.

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a marqué son accord sur l'engagement de deux militaires belges au sein de la Commander Task Force 150 (CTF 150), du 12 décembre 2005 au 24 avril 2006.

Les missions de la CTF 150 consistent en la surveillance, les interdictions maritimes et la lutte contre la piraterie et les trafics de tous genre, autour de la Corne d'Afrique, la Mer Rouge, la Mer Arabe ainsi que dans le Détroit d'Hormuz. Les deux militaires belges seront embarqués à bord d'un navire de commandement dans la zone opérationnelle. Le statut pécuniaire de ces militaires est l'engagement opérationnel - engagement d'observation - coefficient 2.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe